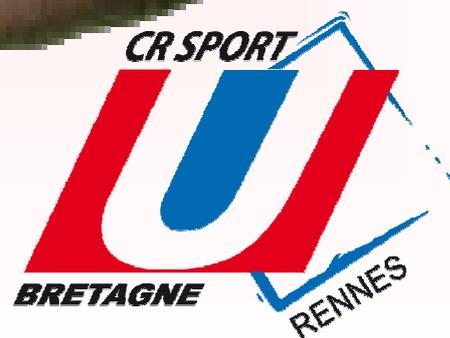




**CHARTRE DE BONNE PRATIQUE
ET
DE BONNE CONDUITE
DU
SPORT UNIVERSITAIRE**



Les pratiques physiques et sportives, pour les loisirs ou en compétition, supposent la mise en place et le respect de certaines règles et d'une éthique, de certaines valeurs et d'un état d'esprit.

Cette charte en constitue un rappel mais aussi un engagement afin que le sport universitaire reste un espace d'épanouissement et d'équilibre, de respect et d'excellence, d'échanges et de rayonnement.

Chacun des participants (acteurs ou spectateurs) aux différentes organisations se doit donc d'en respecter les termes et d'assumer les conséquences liées à tout manquement.

Le sport universitaire :
Partageons l'aventure
ensemble !



Conserver un esprit sportif ainsi que les valeurs du sport

Respecter les règles du jeu et règlements

Respecter les acteurs quelques soient leurs rôles et statuts (partenaires, adversaires, arbitres, officiels, éducateur, public...

Respecter les décisions de l'arbitre en toute circonstance

Se respecter et rester maître de soi devant la victoire comme dans la défaite



SPORT ET INTEGRATION

Respecter les différences de toutes natures (niveau, compétences, tailles, poids, couleurs, religion, nationalité...)
Contribuer à l'intégration et à l'épanouissement de tous par un accueil bienveillant au sein du groupe



SPORT ET RAYONNEMENT

Porter les couleurs et l'identité de son équipe, de son AS ou de son pays avec dignité

Participer de la bonne image de son équipe par ses performances comme par son attitude

SPORT ET ORGANISATION

S'engager dans un championnat c'est y participer jusqu'au bout

Respecter les horaires, dates et calendriers de rencontre ou pour le moins, informer les organisateurs et adversaires de ses impossibilités au moins 48 heures à l'avance

Respecter les règlements intérieurs dans les lieux de pratique

Respecter les agents et partenaires de l'organisation

Respecter les locaux mis à disposition

S'interdire toute consommation d'alcool, de tabac, de drogue ou de produits dopants dans les enceintes sportives



ÊTRE ACTEUR DU SPORT UNIVERSITAIRE C'EST RESPECTER CETTE CHARTE ET ACCEPTER QUE LES MANQUEMENTS À CES RÈGLES DE BONNE PRATIQUE, QU'ILS ÉMANENT DES JOUEURS COMME DU PUBLIC PUISSENT DONNER LIEU À DES SANCTIONS SPORTIVES, FINANCIÈRES OU ADMINISTRATIVES

Lu et approuvé

